

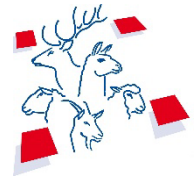
## Tutoriel disponible en vidéo

Deux courtes vidéos complètent ces instructions (veuillez tenir compte des divergences chez les petits camélidés).

- [Sélection des animaux](#)
- [Prélèvement coproscopique et expédition](#)



## Instructions pour le prélèvement et l'envoi d'échantillons chez les petits camélidés



### 1. Sélection des animaux

- Sélectionnez les animaux et notez les noms. Veuillez tenir compte des *conseils pour la sélection des animaux* ci-dessous. Vous avez deux possibilités :
  - Échantillons coproscopiques individuels - selles d'un seul animal
  - Échantillons coproscopiques collectifs - selles de 2 à 5 animaux d'un même groupe
- 👉 Planifiez le prélèvement et l'envoi des échantillons pour **le lundi**. Si vous comptez envoyer plus de 10 échantillons, il importe d'en informer le SSPR une semaine avant l'envoi.

### 2. Prélèvement d'échantillon

- Utilisez des gants jetables et un nouveau sachet en plastique pour chaque échantillon (individuel ou collectif).
- Optimal :
- Prélevez avec ménagement les selles directement dans le rectum avec 1 ou 2 doigts.
  - Humidifiez les gants avec de l'eau si nécessaire (n'utilisez pas de lubrifiant ni de produit similaire).
- 👉 **Échantillon coproscopique collectif** : prélevez de **5 animaux d'un groupe au maximum** la même quantité de selles fraîches de chaque animal jusqu'à pouvoir remplir environ ½ gobelet de yoghurt. La même quantité est nécessaire pour un échantillon individuel.

Alternative :

Ramassez au sol les selles **fraîchement** déposées de l'animal.

- 👉 **À noter lors de la récolte au sol** : Les selles doivent pouvoir être attribuées aux animaux sélectionnés et être fraîches. Vous pouvez également temporairement séparer les animaux sélectionnés du troupeau, les placer sur une place propre et en dur (par exemple une courette de sortie) et attendre la défécation de chaque animal.

### 3. Emballage et formulaire d'examen

- Mettez les selles dans un **sachet en plastique étanche** (par exemple un sachet de congélation).
- Placez-le dans un deuxième sachet en plastique et refermez le bien.
- Si plusieurs échantillons sont envoyés dans la même enveloppe, étiquetez clairement les sachets et les formulaires (A, B, C, etc.) afin que chaque échantillon puisse être associé au formulaire d'analyse correspondant.
- Veuillez toujours **compléter intégralement** un formulaire d'analyse distinct pour chaque échantillon coproscopique, qu'il soit individuel ou collectif.

## 4. Envoi

- Placez le formulaire rempli, accompagné des échantillons coproscopiques emballés dans une des enveloppes d'envoi préadressées fournies par le SSPR, que l'on veillera à bien refermer.
- 👉 Pour les envois **multiples (plus de 3 échantillons)** numérotez les enveloppes d'expédition au verso (1, 2, 3, etc.).
- Si vous n'utilisez pas d'enveloppe d'expédition fournie par le SSPR, envoyez votre échantillon à l'adresse suivante : FiBL, Laboratoire de parasitologie, Ackerstrasse 113, 5070 Frick. Veuillez apposer la mention « LAB » à gauche de l'affranchissement.
- Déposez les échantillons au guichet postal en **courrier A le lundi**, de préférence au début de la semaine.
- 👉 Les envois de laboratoire biologiques d'une épaisseur maximale de 5 cm et d'un poids maximal de 500 g sont considérés comme des lettres ; les envois plus volumineux ou plus lourds sont considérés comme des colis.

## 5. Conservation (si nécessaire)

Les échantillons coproscopiques doivent être conservés au frais (température du réfrigérateur, 3 jours maximum).

## 6. Les résultats d'analyses et recommandations

Une fois l'analyse effectuée, vous recevrez :

- Une recommandation concernant le vermifuge (si nécessaire, à quel moment et avec quel produit)
- Une suggestion quant à la date du prochain examen des selles
- Votre vétérinaire traitant recevra une copie des résultats ainsi que des recommandations thérapeutiques

## Conseils pour la sélection des animaux pour le prélèvement des échantillons

Les animaux d'un même troupeau ne sont pas infestés de manière uniforme. Identifier, au moyen d'analyses coprologiques, les animaux nécessitant un traitement antiparasitaire représentent donc un véritable défi.

- 👉 Contrôlez régulièrement l'état de santé de vos animaux en les pesant, en évaluant leur condition corporelle (BCS/NEC) et en examinant la couleur des muqueuses oculaires. Soyez attentif aux **signes de verminose** tels qu'une perte de poids, des muqueuses pâles, la mise à l'écart du troupeau, une toison sèche ou hirsute ou de la diarrhée.

Quand envoyer un échantillon coproscopique individuel ou collectif ?

### Echantillon individuel

- Pour les troupeaux **jusqu'à 10 animaux**, il est recommandé de prélever un échantillon individuel pour chaque animal
- Les animaux présentant **des signes de verminose** doivent être échantillonnés individuellement.

### Échantillon collectif de 2 à 5 animaux d'un même groupe

Dans les troupeaux plus grands (**>10 animaux**) ne présentant pas de problèmes particuliers de parasitisme, des échantillons collectifs peuvent être réalisés. Attention : un échantillon collectif fournit une valeur moyenne, ce qui peut conduire à ne pas détecter un animal individuel fortement infesté. Cela nécessite donc une surveillance attentive de chaque animal.

Recommandations pour la constitution des groupes lors des prélèvements

- Échantillon collectif **des jeunes animaux** : ils sont souvent plus fortement infestés, car ils doivent encore développer leur immunité **contre** les parasites.
- Échantillon collectif **des animaux adultes**.
- Répartition **selon les groupes de pâture** : par exemple groupe des femelles, groupe des mâles.

## Examens complémentaires

Les frais de l'analyse des vers pulmonaires et de la grande douve du foie ne sont pris en charge par le SSPR que sur entente préalable ; autrement un bon (formulaire) supplémentaire est facturé par examen complémentaire.